

À : greffe@regie-energie.qc.ca

De : Chantale D.

Objet : Observations à verser aux dossiers R-3863-2013 et R-3854-2013 phase 2

Compteurs « intelligents » d'Hydro-Québec

Je désire vous faire part de mon expérience personnelle.

Je travaille dans un environnement informatique toute la journée depuis plus de 30 ans et dans un environnement Wi-Fi, depuis environ 5 à 10 ans. Depuis janvier 2013, la compagnie pour laquelle je travaille a fait construire un nouvel édifice juste en face d'où nous étions situés (de l'autre côté de l'autoroute), afin de nous déménager tous dans le même endroit en janvier 2014, ce qui est maintenant chose faite. Cet édifice comporte 6 étages, au sommet desquels il y a des tours de communication et des antennes-relais cellulaires et comme ce sont des constructions neuves, ils bénéficient également de la toute dernière technologie en matière de compteurs intelligents à la base des installations électriques.

Depuis environ 8 à 10 mois je vis avec les symptômes suivants : insomnies (difficultés à m'endormir et réveils fréquents durant la nuit), fatigue générale et au réveil, irritation des yeux, nez bouché, maux de tête quasi permanents, pertes de mémoires, difficultés de concentration, acouphènes ininterrompus (je me couche avec et je me réveille avec), baisse d'audition, sautes d'humeur, angoisse et nervosité, en plus des douleurs musculaires et articulaires dans presque tous mes membres ainsi que des problèmes digestifs. J'ai aussi des éruptions cutanées sur mon cuir chevelu. Je n'ai pas reçu de diagnostic d'électrosensibilité, par contre mon médecin traitant m'a parlé de fibromyalgie et que ça ne se guérit pas et il m'a offert de me prescrire des antidépresseurs « pour atténuer mes douleurs » m'a-t-il dit. Ce que j'ai évidemment refusé.

Je n'y avais pas pensé avant, mais il m'est apparu dernièrement que tous ces faits coïncidaient étrangement. La semaine dernière, j'ai pris une semaine de vacances pour la relâche... J'ai demandé à un ami de désactiver la fonction Wi-Fi de mon routeur et de me passer du filage, afin de pouvoir me brancher directement (*hard wired*). Le seul fait de ne plus être dans un environnement Wi-Fi et à proximité de tous ces CNG à longueur de journées, mes acouphènes avaient réduit considérablement, ils étaient beaucoup moins présents. Quand je me réveillais le matin, mes oreilles ne bourdonnaient presque plus, et ce après 5 jours de calme électromagnétique. Aujourd'hui, j'ai passé toute la journée face à mon ordinateur, avec mon téléphone cellulaire juste à côté de moi et mes acouphènes sont plus présents que jamais.

Depuis environ 2 ans, mon fils de 10 ans connaît aussi de gros problèmes de concentration et de sautes d'humeur, autant à l'école qu'à la maison, de l'anxiété et de l'angoisse aussi, il pleure souvent pour des riens, ce qu'il n'avait pas l'habitude de faire auparavant. De plus, il se retrouve fréquemment avec des éruptions cutanées sur presque tout son corps, à partir des genoux jusqu'aux coudes et parfois jusqu'au cou, et ce, à chaque fois qu'il revient de sa fin de semaine chez son père. Je croyais qu'il faisait des allergies alimentaires, mais j'ai appris récemment que chez son père, la maison est équipée d'un compteur intelligent de première génération... D'après lui, ce compteur est là depuis quelques années. En tout cas, il ne s'est jamais rendu compte si HQ l'avait changé dernièrement ou pas.

Je suis une personne optimiste de nature et je crois que la vérité finira par l'emporter, mais en attendant, je souffre en silence, par peur de passer pour folle... ce que je ne suis pas, bien au contraire. C'est la première fois que je parle de tous ces faits en public et je le fais parce que je pense sincèrement que c'est pour une bonne cause : « Nous Refusons Les Compteurs Intelligents ».

Avec toutes les histoires qu'on entend sur la façon qu'Hydro-Québec traite ses clients qui refusent leur satané compteurs et sur les installateurs de Capgemini, je dois maintenant vous avouer que je n'ai toujours pas envoyé ma lettre de refus à HQ, et ce, par peur de représailles de leur part. Je suis locataire de la maison où j'habite et je n'ai pas vraiment le moyen de barricader mon compteur. Viendraient-ils changer mon bon vieux compteur mécanique sans mon consentement pendant que je serais au travail? Je n'ose même pas penser aux conséquences désastreuses pour notre intégrité physique et psychologique à mon fils et à moi-même, sans parler des effets sur les voisins qui seraient irradiés eux aussi par le fait même...

J'espère que VOUS, à la Régie de l'énergie, vous saurez arrêter ce qu'Hydro-Québec est en train de faire, c'est-à-dire, nous tuer à petit feu avec des overdoses d'ondes électromagnétiques que nous n'avons pas demandées et que Nous Refusons par surcroît.

Chantale D.